

Calendrier de publication trimestrielle des statistiques sur les demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi en 2018

En application de l'article L 5411.2 du code du travail, les demandeurs d'emploi doivent actualiser chaque mois leur situation pour rester inscrits sur les listes de Pôle emploi. En pratique, depuis janvier 2016, cette actualisation doit être réalisée dans une plage de jours qui va du 28 du mois en question (le 26 pour le mois de février) jusqu'au 15 du mois suivant, à minuit.

À partir de février 2018, les statistiques relatives aux demandeurs d'emplois inscrits à Pôle emploi en 2018 seront publiées trimestriellement dans la collection *Dares Indicateurs*, sur les sites internet de la Dares et de Pôle emploi, au cours du mois suivant chaque fin de trimestre. La date de publication est fixée au 8^e jour ouvré après le 15 de ce mois, à 12h00.

Date de publication	Publication
Mercredi 25 avril 2018 à 12h00	Statistiques portant sur les demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi au <u>1^{er} trimestre 2018</u>
Mercredi 25 juillet 2018 à 12h00	Statistiques portant sur les demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi au <u>2^e trimestre 2018</u>
Jeudi 25 octobre 2018 à 12h00	Statistiques portant sur les demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi au <u>3^e trimestre 2018</u>
Vendredi 25 janvier 2019 à 12h00	Statistiques portant sur les demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi au <u>4^e trimestre 2018</u>